

FORMATION

AUTORISATION DE CONDUITE

CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION

A CONDUCTEUR PORTE

CATEGORIE 1 / 3 / 5



Cette formation permet de faire un apprentissage théorique et pratique (selon la R389). Elle se déroule au sein de l'entreprise demandeuse.

CETTE AUTORISATION EST INTERNE A L'ENTREPRISE

Objectif :

Être capable de conduire en toute sécurité sur son lieu de travail et avoir les connaissances théorique et pratique pour savoir repérer une situation dangereuse.

Public concerné et prérequis :

Tous salariés de plus de 18 ans sachant lire, écrire et compter et avoir une attestation médicale apte a jour délivrée par la médecine du travail

Durée du stage :

3 jours (21 heures)

Nombre de participants :

5 personnes maximum par session

Tarif :

Sur devis

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous consulter

Sécurité et hygiène :

Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.

Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.

Pour ce faire, 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Interrogative
- Démonstrative

Moyens techniques mis a disposition : formation intra entreprise exclusivement

Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.

Pour les apports pratiques : Les locaux du client avec chariots pour la durée de la formation

FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE CATEGORIE 1 / 3 / 5



Modalités et délais d'accès :

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 0806 231 018 ou par mail à l'adresse suivante : formation@sas-cpfi.fr

L'accès à la formation est initié par l'employeur, ou accessible aux particuliers.

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures

Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Programme du stage :

	Matin	Après-midi
JOURS 1	Présentation du stage Le cariste et la réglementation Les accidents du travail Les acteurs de la prévention Les chariots et leurs équipements Les chariots et leurs utilisations La prise de poste et les vérifications	La stabilité des chariots Les règles de stockage et de chargement Les pictogrammes des marchandises Les règles de conduite en sécurité Le levage et le transport de personnes La signalisation
JOURS 2	Rappel des 2 demi-journées précédentes Pratique : prise en main du ou des chariots	Pratique : Exercices de Conduite
JOURS 3	Rappel des informations abordées jour 1 et 2 Pratique : exercices de conduite	Test Théorique et Pratique Bilan

Documents :

À l'issue de la formation, le formateur rédige un « avis après formation favorable ou défavorable » auprès du chef d'établissement

- Il est préconisé de réactualiser et compléter cette formation chaque fois que nécessaire